SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Opérateur/opératrice de service - relation client et livraison)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP OSRCL, veuillez visiter :
caposrcl.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

OPÉRATEUR/OPÉRATRICE DE SERVICE - RELATION CLIENT ET LIVRAISON

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, SUPPORT D'INTERROGATION ORALE EN EMC

Coefficient : 3 pour l'unité EG1 dans son ensemble **Durée : 2 heures**

Le candidat présente le document tiré au sort parmi les six documents de sa liste. Aucun autre document ou matériel n'est autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse du document et du contexte (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Argumentation sur une question civique (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Principes et valeurs de la République (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

Aucune calculatrice n'est nécessaire ni prévue pour cette épreuve orale.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

SUPPORT D'INTERROGATION ORALE EN EMC DANS L'ÉPREUVE EG1 : COMMUNE DE VALMONT-SUR-RIVE, FRANCE

Cadre de l'épreuve : ce document constitue un support d'interrogation en EMC dans l'épreuve EG1. Il ne constitue pas une épreuve écrite autonome d'EMC. Pour l'épreuve ponctuelle, le candidat prépare une liste de six documents, un pour chacun des thèmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Le thème est tiré au sort. Le candidat dispose de 5 minutes de préparation, puis présente le document et répond aux questions pendant 10 minutes au maximum.

Situation : à Valmont-sur-Rive, une publication diffusée sur un réseau social demande à un commerce de ne plus assurer de livraison aux habitants d'une résidence, en raison de leur appartenance supposée à une religion. La publication affirme que plusieurs refus de service ont déjà eu lieu. Vous êtes interrogé sur les libertés, l'égalité et les responsabilités en jeu. Les données locales du DT 2 sont fictives et fournies uniquement pour l'étude de cette situation.

Appuyez-vous sur le document, distinguez les faits établis des affirmations, construisez une argumentation cohérente et mobilisez les principes et valeurs de la République pertinents.

PARTIE 1 : Analyse du document et du contexte (9 points)

Comprendre une source, en situer la portée et distinguer les faits des affirmations

À partir du DT 1, présentez la nature, la date et le contexte du texte. Expliquez le droit qu'il protège et montrez en quoi il éclaire la situation décrite. Vous pouvez vous appuyer sur le DT 2 pour distinguer une information vérifiée d'une affirmation.

1.1 (2 points) Identifiez le document du DT 1 : nature, date, auteur ou autorité d'adoption, et contexte historique.

1.2 (3 points) Expliquez avec vos mots le droit affirmé par l'article 11 du DT 1. Relevez les limites qu'il énonce concernant l'exercice de ce droit.

1.3 (2 points) À partir du DT 2, indiquez ce que les données permettent d'affirmer et ce qu'elles ne permettent pas de conclure sur les refus de livraison signalés.

1.4 (2 points) Expliquez la portée et les limites de l'utilisation d'un texte de 1789 pour analyser une situation actuelle de publication sur un réseau social.

PARTIE 2 : Argumentation sur une question civique (7 points)

Construire un jugement argumenté en mobilisant les droits et les responsabilités

Répondez oralement à la question suivante en vous appuyant sur les documents : comment concilier la liberté d'expression de la personne qui publie le message avec le respect des droits et de l'égalité des personnes visées ? Votre réponse doit comporter des arguments et distinguer une opinion, une accusation et un fait établi.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.1 (3 points) Présentez au moins deux arguments qui répondent à la question, en mobilisant le DT 1 et les éléments pertinents du DT 2.

2.2 (2 points) Expliquez pourquoi la liberté d'expression n'autorise pas à présenter une accusation non vérifiée comme un fait ni à appeler à une discrimination.

2.3 (2 points) Proposez une manière responsable de vérifier l'information avant de la relayer, et justifiez votre proposition.

PARTIE 3 : Principes et valeurs de la République (4 points)

Mobiliser les principes républicains dans une situation concrète

Pour conclure, identifiez les principes et valeurs de la République concernés et indiquez quelle conduite citoyenne permettrait de traiter la situation sans renoncer aux libertés.

3.1 (2 points) Nommez et expliquez deux principes ou valeurs de la République en jeu dans cette situation. Reliez chacun à un élément précis des documents ou du contexte.

3.2 (2 points) Formulez une conclusion claire indiquant quelle démarche respecte à la fois la liberté d'expression, l'égalité des personnes et la responsabilité de chacun.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789, ARTICLES 10 ET 11

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. Texte historique authentique.

Article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

DT 2 : SIGNALEMENTS DE REFUS DE LIVRAISON DANS TROIS SECTEURS DE VALMONT-SUR-RIVE

Données fictives créées pour cette situation : le tableau recense des signalements reçus par le service municipal pendant une période de quatre semaines. Un signalement est une déclaration qui n'a pas nécessairement été vérifiée. Les catégories « refus confirmé » et « refus non confirmé » correspondent au résultat de vérifications effectuées à la fin de la période. Ces données ne permettent pas, à elles seules, d'établir le motif d'un refus ni de prouver une intention discriminatoire.

Signalements et vérifications par secteur

Secteur	Signalements reçus	Refus confirmés après vérification	Refus non confirmés ou impossibles à vérifier
Centre	12	4	8
Les Tilleuls	18	6	12
Gare	10	3	7
Total	40	13	27

Données fictives de la commune pour l'étude de la situation.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : repérage des informations du DT 2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau à partir du DT 2. Ce tableau peut servir de support à votre préparation orale. Il ne remplace pas la présentation orale ni l'échange avec l'examinateur.

Lecture critique des données

Élément à examiner	Réponse
Nombre total de signalements	.....
Nombre de refus confirmés	.....
Une conclusion que les données permettent de formuler	.....
Une conclusion que les données ne permettent pas de formuler	.....

Compléter les cases marquées par des points de suspension.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP OSRCL, classés par épreuve et par année :
caposrcl.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP OSRCL reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
caposrcl.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.